

Image not found or type unknown



Droit de travailler ailleurs ?

Par **Barbarata**, le **14/07/2008** à **17:57**

Bonjour, rnrnJe suis serveuse et mon patron m'a imposé des vacances seulement pour le mois d'aout. J'ai essayé de négocier pour le mois d'octobre ou autre mais il n'a pas voulu.. Or, j'aimerais travailler le mois d'aout. Ai-je le droit de travailler pendant un mois dans une autre entreprise ? rnrnMerci de me répondre.rnrnCordialement, Barbara.